











Avälsheim info

Bulletin d'information de la commune n°91 – Juin 2023

Sommaire

Le mot du Maire	p. 1
Fermeture mairie	p. 1
4L Trophy	p. 1
Allée du Dompeter	p. 2
Dépenses énergie	p. 2
Élections : double scrutin	p. 2
Conseil municipal des jeunes	p. 2
Cérémonie du 14 juillet	p. 2
Que se passe-t-il à l'école ?	p. 3
Les Lutins des bois	p. 3
Le club informatique	p. 3
La bibliothèque	p. 3
Manifestations FCA	p. 3
Collecte de sang	p. 4
Infos paroissiales	p. 4
Etat Civil	p. 4
Concours de boules	p. 4
Coup de chapeau à l'AAA	p. 4
Nuisances sonores	n. 4

FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison des congés d'été, un service réduit sera assuré du 1^{er} au 15 août 2021. Pour tout dossier important, merci de passer en mairie avant le 1^{er} août.



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers habitants.

Je consacrerai ce « mot du Maire » à plusieurs remerciements car les beaux gestes ont été nombreux ces dernières semaines et ils méritent d'être soulignés :



Merci aux présidents de l'APP, du Club Informatique et du Club des Aînés qui ont renoncé à leur subvention au profit du financement de la plantation des nouveaux arbres de l'allée du Dompeter. Dans le cadre de cette même opération, un grand merci à l'ACLAMA pour son don généreux.

Merci au FCA pour son don de repas à quelques familles d'Avolsheim lors de sa vente de couscous à emporter le Lundi de Pentecôte. Cette première opération, destinée à renflouer un peu les caisses du club, a remporté un beau succès puisque plus de 160 repas ont été commandés. Un grand merci donc à tous ceux qui soutiennent le club!

Merci beaucoup aux bénévoles de l'Association des Amis d'Avolsheim pour la décoration du village (toujours aussi originale et vivante de couleurs) et pour la plantation des fleurs de la commune, même pendant les jours fériés!

Merci à Edwige PARLOUER, habitante d'Avolsheim, pour le don à la Commune d'un de ses dessins au crayon représentant quelques vues symboliques de notre village.

Merci à Marie-Christine HIRSCH, responsable de l'Atelier Spirale, et à ses élèves, d'avoir accepté ma proposition de décorer le poste de transformation électrique du quai de la Bruche. L'œuvre picturale est en cours de réalisation et embellira désormais les lieux.

Merci à Monsieur THIRIAN, fondateur de l'association molshémienne "Je suis avec vous", pour son don de solution hydroalcoolique et de masques en tissu lavables qui seront distribués aux élèves de l'école.

Merci à Stéphanie BROCHE, qui quitte le Conseil Municipal pour cause de déménagement, pour son investissement pour le village durant son année de mandat.

Merci enfin à ce Monsieur croisé un dimanche sur le pont de la Bruche qui, un sac dans une main, une longue pince ramasse-déchets dans l'autre, profitait de sa promenade avec son chien pour ramasser tous les détritus sur son chemin...

Toutes ces initiatives et ces actions font chaud au cœur et témoignent d'une belle solidarité au sein de notre village.

Je vous souhaite à tous un bel et agréable été!

Pascal GÉHIN

4L TROPHY

Dans le cadre de leur projet « 4L Trophy », un raid humanitaire en Renault 4 ayant lieu en février 2022 et qui dont le but sera d'acheminer un maximum de fournitures scolaires aux enfants les plus démunis du désert marocain, Cécile et Quentin (habitant d'Avolsheim) vous invitent à partager un moment musical avec l'orchestre de mandolines et guitares (OJGM) de Schiltigheim. Le concert se déroulera le dimanche 11 juillet à 15 h dans le parc Audéoud, en face de l'église Saint Materne. Venez nombreux les soutenir !

Une buvette vous permettra de vous rafraîchir après le concert. Un plateau vous invitera par ailleurs au don en faveur de l'Association « Ent'Raids ».

Cécile et Quentin collectent également des affaires scolaires pour les offrir dans les villages qu'ils traverseront. D'avance, ils vous remercient de déposer cahiers, classeurs ou stylos chez la famille VAUTRIN, 5 rue Sainte Pétronille, Avolsheim.

ALLÉE DU DOMPETER

Les Crataegus Laevigata Paul's Scarlet (Aubépine) ont été réservés ; le planning des opérations (déboisement de 3 rangées de sapins et plantation) est en cours d'élaboration.

Au 20 mai, le bilan des dons s'établit à :

27 dons de particuliers pour un montant de
 1 don de l'ACLAMA pour un montant de
 Soit un total de
 4 270 euros
 2 500 euros
 6 770 euros

4 associations (les AAA, le Club des Aînés, le Club informatique et le Club Photo) ont renoncé à leur subvention soit 4 x 300 euros = **1 200 euros**



Au total, la somme des dons s'élève actuellement à **7 970 euros**, qui, rapportés au coût total prévu (22 687,20 euros) représentent **35%** du budget.

La campagne de financement participatif continue, l'équipe municipale remercie de tout cœur celles et ceux qui ont d'ores et déjà manifesté leur soutien à l'opération « allée du Dompeter ».

RÉDUCTION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Durant la campagne des élections municipales de 2020, nous nous étions engagés à poursuivre les travaux de rénovation de l'éclairage public entamés dans le « vieux village » en 2018.



Ainsi, dans les prochains mois, nous allons remplacer les sources énergivores de 49 lampadaires rouges du village par des kits LED (les lanternes et les mâts seront conservés) ; le système retenu permettra en outre de réduire l'intensité lumineuse de 50 % de 23 heures à 5 heures, ce qui génèrera également des économies d'énergie. Cette opération, réalisée par nos soins, représentera une dépense totale de 13 255 € HT, pour laquelle nous percevrons 2 subventions : d'une part, 5 589 € de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, et d'autre part, 3 347 € de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du Fonds de Solidarité Communale. Le nouvel éclairage engendrera une économie d'électricité prévisionnelle d'environ 1 500 € HT par année, nous permettant ainsi d'amortir notre investissement en 3 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES RECRUTE

Tu as entre 11 ans et 17 ans?
Tu as des idées, l'énergie et l'envie de t'investir en tant que jeune dans la vie de ton village (animation, projets...)?

Alors rejoins la dynamique équipe de jeunes déjà en place.

Une réunion aura lieu le : 25 août 2021 à 18 h à la mairie

Renseignements et inscriptions auprès de :

christian.wagner@avolsheim.fr

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les dimanches 20 et 27 juin prochains, vous êtes appelés à élire vos Conseillers d'Alsace (Collectivité Européenne d'Alsace) et vos Conseillers Régionaux (Région Grand Est) pour une durée de 6 ans. Ces acteurs de proximité sont des soutiens importants pour notre commune, notamment dans le cadre des aides financières à la réalisation de projets.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale d'Avolsheim et présenter votre carte d'électeur (ou à défaut, de votre pièce d'identité) au bureau de vote.

Le bureau de vote sera installé dans le groupe scolaire du Schlotten et sera ouvert sans interruption de 8 h à 18 h.

En raison de l'épidémie de la Covid-19 et du double scrutin, un circuit de gestion des flux est prévu :

- entrée du bureau de vote par l'entrée principale de l'école,
- installation, dans la salle de motricité, de 2 bureaux de vote distincts (régionales / départementales), avec marquage au sol,
- sortie par la porte côté école maternelle,
- accueil simultané de 6 électeurs maximum dans la salle.



Élections régionales et départementales

20 et 27 juin 2021

A noter : le **port du masque sera obligatoire** et chaque électeur est invité à **se munir de son stylo personnel** pour émarger.

Vous êtes absent lors des élections et vous souhaitez tout de même voter ?

→ Pensez à donner procuration! Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire).

Attention! Mandant et mandataire doivent obligatoirement être inscrits sur la liste électorale dans la même commune. Il est possible de donner procuration en ligne. RDV dès maintenant sur https://www.maprocuration.gouv.fr/

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Pascal GÉHIN et les membres du Conseil Municipal vous invitent à venir nombreux commémorer la fête nationale le mardi 14 juillet à 11 h devant le monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, les participants seront invités à un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié dans le parc Audéoud.

Pour les plus jeunes citoyens, une distribution du traditionnel « 14 juillet Wecke » aux enfants sera organisée avec la participation du Conseil des Jeunes.



Que se passe-l-il à l'école ?

LE CHANT DES OISEAUX

Dans le cadre du projet d'école, la classe de CP-CE1 de M Steinmetz travaille autour du son et de l'écoute. C'est accompagné de Hugo, animateur de la Maison de la Nature, que les élèves ont découvert durant toute une matinée un joli son de la nature : le chant des oiseaux qui peuplent notre commune.



Au programme, dans le secteur incontournable du Dompeter : écoute, jeux, lecture de conte, construction de nids d'oiseaux en pleine forêt, fabrication d'appeau...

A la fin de l'année, ce seront cette fois les élèves qui iront à la rencontre d'Hugo à Oberhaslach pour une journée entière sous le signe des 5 sens et compléter ainsi cette magnifique matinée de découvertes.

Ecole primaire et maternelle - Groupe scolaire du Schlotten – 1 Route de Wolxheim - 67120 AVOLSHEIM - Tél. : 03.88.38.01.33

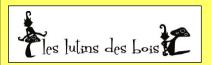
DE LA SALSA À L'ÉCOLE!

Le soleil entre à l'école grâce à un projet commun aux trois classes. Avec le professionnel Nicolas GUIGON nous apprenons à écouter la musique, à taper le rythme des claves, à danser les pas de rumba, de mambo, de salsa ou de reggaeton...Coordination et plaisir vont de pair !



Les CE2 CM1 réaliseront une 5^{ème} vidéo cette année. Après "Les blagues de Noël", "Le bal du Carnaval", "Nos poésies du Printemps", "« Toi + Moi » vu du ciel" arrive "LA SALSA" filmée avec un drone!





Chers parents, c'est avec plaisir que nous entamons cette dernière période scolaire avant les grandes vacances. Bien que le calendrier ait été légèrement modifié pour des raisons sanitaires, le périscolaire continue son aventure en Alsace à travers les époques. En juin, nous aborderons avec les enfants l'avenir et le développement durable.





Les pré-inscriptions en ligne pour les vacances d'été sont désormais ouvertes! Vous pouvez faire les démarches pour juillet et pour le mois d'août. Nous imaginerons le futur de l'Alsace et le XXVème siècle: à quoi pourrait ressembler l'Alsace dans 500 ans?

www.lutinsdesbois67.fr

CLUB INFORMATIQUE

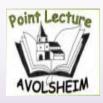
Le club cherche 2 formateurs bénévoles pour donner des cours de niveau débutant à perfectionnement à partir de septembre. Les cours ont lieu les lundis, mardis et vendredis, toutes les 2 semaines, pendant les périodes scolaires. Horaires des cours : de 18 h/18 h 30 à 19 h 30/20 h (à définir).



Pas besoin d'être un crack en informatique, juste avoir envie de partager ses connaissances et de prodiguer ses conseils. Pour tout renseignement, veuillez contacter Jean-Jacques (tél : 06 78 73 39 77 ou mail : jean-jacques.vetter@laposte.net)

LA BIBLIOTHÈQUE ROUVRE SES PORTES

Les bénévoles de la bibliothèque d'Avolsheim ont le plaisir de vous annoncer la réouverture du point lecture à partir du 2 juin, tous les mercredis de 17 h à 18 h 30, jusqu'au 30 juin. Venez changer vos livres et faire le plein de lectures avant la pause estivale...



Merci de venir munis d'un masque et de respecter les consignes sanitaires mises en place (nettoyage des mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition, respect des gestes barrière et des distances sociales).

ATTENTION AUX FORTES CHALEURS

Les températures sont en hausse ces derniers jours, et ce n'est que le début de l'été! Aussi, nous vous rappelons l'importance de se protéger. Restez au frais et buvez de l'eau régulièrement, afin de prévenir les effets d'un éventuel coup de chaud (maux de tête, crampes, nausées).

En cas de malaise, appelez le 15!

MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ DU FCA

27 juin : Vente de portions de palette à la diable et salade de pommes de

terre à emporter.

25 juillet : Concours de pêche et sanglier à la

broche

22 août: Marché aux puces

Le FCA fera paraître des flyers pour chaque manifestation.



COLLECTE DE SANG

Chaque année, on constate une baisse sensible des dons de sang en été. Or, en juillet et en août, les besoins restent constants, tout simplement parce que les malades ne prennent pas de vacances! Aussi, si vous le pouvez, faites un geste pour la vie et participez à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le mardi 6 juillet de 17 h à 20 h dans le hall des sports de Soultz-les-Bains.



ETAT CIVIL:

Naissance:

30 avril: Milo Ernest Guido DELBET

Grands anniversaires:

27 juin : Marie-Thérèse GANTER 95 ans 04 juillet : Marie-Louise GAENTZLER 80 ans 1er août : Raymond ROSIN 85 ans 02 août : Antoinette MEYER 90 ans 02 août : Marie-Elise VEIBER 80 ans 9 Sept. : Lucie GITEAU 85 ans

Mariage:

29 mai: Nathalie SCHMITT & Ralph HAEHNEL

<u>Décès</u>:

12 juin : Marie Antoinette FUCHS 74 ans

CONCOURS DE BOULES

L'ACLAMA a le plaisir de vous inviter à participer au concours de boules en doublettes formées

du repas : 15 € par personne.



organisé le **dimanche 12 septembre 2021 à partir de 10 h 30** sur le terrain stabilisé du stade Paul VETTER
d'Avolsheim. <u>A gagner</u> : 1 sanglier (valeur 100 €).
Les participants pourront déjeuner sur place
(grillades + crudités + dessert). Prix de l'inscription et

Possibilité de prendre le repas seul (12 €). Réservations obligatoires au 06.26.76.65.32.

Après le concours, à partir de 18 h, le FCA vous proposera des **tartes flambées** à emporter ou à manger sur place.

LES DÉCOS ET LE FLEURISSEMENT DE L'AAA

Avolsheim remercie chaleureusement les bénévoles de l'AAA. L'embellissement de notre cadre de vie par les décorations et le fleurissement, c'est eux ! Une équipe active et toujours mobilisée pour notre beau village d'Avolsheim. Grâce à leur travail, la commune s'est déjà vu attribuer le label « 2 fleurs » sur les 4 possibles par le comité des villes et villages fleuris. Cette année, nous avons décidé d'essayer d'obtenir le label « 3ème fleur » des villes et villages fleuris. Nous comptons sur tous les villageois entre le 19 et le 23 juillet pour nous y aider en choyant leurs jardinières aux fenêtres, en bichonnant leur extérieur, en gardant les rues et ruelles de notre village propres. Merci à tous de votre contribution.



Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »

12 juin : Cœur Immaculé de Marie

10 h : Messe de la fête en l'église d'Ergersheim

13 juin : XIème Dimanche du T.O.

10 h : Messe dominicale en l'église St Materne

27 juin : XIIIème Dimanche du T.O.

10 h : Messe et fête patronale au Dompeter

25 juillet : XVIIème Dimanche du T.O.

10 h : Messe dominicale au Dompeter 13 août : Journée d'adoration perpétuelle

> 10 h : Messe 17 h : Vêpres

15 août : Solennité de l'Assomption de Marie

10 h : Messe inter-paroissiale à Notre-Dame d'Altbronn 16 h : Pèlerinage paroissial (Dompeter / Altbronn)

29 août : XXIIème Dimanche du T.O.

10 h : Messe dominicale au Dompeter, puis bénédiction des

voitures

Avec mes cordiales salutations, Abbé Jauffrey WALTER,

Curé-Doyen

AVOLSHEIM: « Vivons bien ensemble »

Nous avons tous passé de longs moments chez nous en ce début d'année. Et puis la vie a repris son cours, avec ses bons côtés : les retrouvailles, le plaisir de sortir, le bricolage et jardinage...

Afin que la tranquillité perdure dans notre village, nous vous rappelons quelques règles de civisme que nous vous remercions de bien vouloir respecter :

<u>Article 1^{er}</u>: Sont interdits sur le territoire de la commune d'Avolsheim, tous bruits causés sans nécessité ou dus à un manque de précautions et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants.

Article 2: JARDINAGE ET BRICOLAGE:

L'utilisation d'engins bruyants équipés de moteurs thermiques ou électriques, tels que tondeuses à gazon, taillehaies, tronçonneuses, motoculteurs, perceuses, raboteuses, bétonnières, scies mécaniques, etc... est interdite :



- · les jours ouvrables avant 7 h et après 20 h
- · les samedis avant 8 h, entre 12 h et 14 h et après 19 h
- les dimanches et jours fériés.

Article 3: ANIMAUX DOMESTIQUES:



Interdiction est faite au détenteur de chien, de laisser son animal troubler la tranquillité des voisins par des aboiements répétés ou prolongés. Les possesseurs d'animaux doivent les tenir enfermés, pendant la nuit, dans un lieu clos et isolé

des habitations de façon que leurs aboiements, ne troublent pas le repos des habitants.